Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 15 (1927)

Heft: 273

Artikel: La Conférence d'Amsterdam : (suite et fin)

Autor: E.Gd.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-259261

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pour les étrangers et que la Suisse possède des attractions bien supérieures à celles des jeux. M. Logoz a donné lecture d'un rapport préparé par M. de Dardel peu avant sa mort, et qui insiste avant tout sur la portée morale de la question, sur le principe inséré en tête de l'art. 35 de la Constitution, et qu'il ne faut pas détourner par des déformations opportunistes.

La discussion au Conseil des Etats a donné les mêmes arguments pour et contre l'initiative; ici aussi on avait le sentiment très net que chaque député est arrivé à Berne avec son idée arrêtée, et que la discussion n'y a rien changé. Par 110 voix contre 53, le Conseil National s'est déclaré en faveur de l'initiative, et le Conseil des Etats par 34 voix contre 8.

C'est donc avec un préavis favorable que l'initiative dangereuse quitte le Palais fédéral. Le Souverain verra-t-il plus clair?

A. Leuch.

La Conférence d'Amsterdam

(Suite et fin.) [1]

La Conférence d'Amsterdam n'a duré que trois pleines journées, et nous en avons passé douze sous le toit hospitalier du « Vrouwen-Club » (Lyceum-Club), si bien installé et aménagé dans un vieil hôtel, ouvrant d'un côté sur le *Gracht*, et de l'autre sur un jardin à la mode d'autrefois. C'est que, nous l'avons déjà dit, autour de la Conférence se sont groupées force réunions de Comité et de Commissions, dont nous voudrions, en terminant ces articles, déjà trop longs, bien qu'incomplets, donner ici un rapide aperçu.

Trois Commissions se sont réunies à ce moment-là. Celle des femmes dans la police, sur l'activité de laquelle on trouvera plus haut des détails; puis celle des femmes électrices, aux travaux de laquelle nous n'avons, pour raison de force majeure, pas pu participer! Cette dernière s'est surtout occupée de la rédaction de questionnaires sur la législation dans les pays où les femmes votent, questionnaires dont les réponses formeront la matière d'une intéressante brochure pour le prochain Congrès. Le travail de la Commission de la Paix s'est concentré sur la présente Conférence et sur la préparation de la suivante. Puis le Comité Exécutif a siégé durant trois jours, et encore pendant une journée avec le Comité International des Présidentes. L'une des plus importantes questions qu'il a définitivement résolues a été celle du lieu du prochain Congrès, l'invitation adressée par l'Association affiliée d'Allemagne à l'Alliance de venir célébrer à Berlin, en 1929, le 25me anniversaire de sa fondation dans cette même ville ayant été acceptée avec grande reconnaissance. Cette décision rompt, il est vrai, avec la tradition établie de réunir les Congrès dans des pays non encore affranchis, ceci à titre de propagande; mais l'opinion générale a été que l'on pouvait fort bien renverser les termes, et au lieu de convoquer les femmes électrices dans un pays sans suffrage, mettre cette fois-ci des femmes non électrices en rapport direct avec des femmes qui, en si peu d'années, ont fait un usage remarquable de leur droit de vote. Pour autant que l'on peut donner des précisions à une date aussi lointaine, ce serait vers la fin de juin que le Congrès aurait lieu, et les avis étaient partagés sur la possibilité de l'organiser dans le bâtiment même du Reichstag, celui-ci risquant de se trouver trop étroit pour le chiffre habituel de participantes à nos Congrès.

Le Comité Exécutif a entendu également plusieurs rapports, qui montrent bien la variété et l'amplitude des préoccupations de notre féminisme international: relations de l'Alliance avec la S. d. N. et fonctionnement du Bureau temporaire de Genève, deux rapports présentés par Mlle Gourd, et qui ont donné lieu à d'intéressantes considérations; situation financière de l'Alliance, qui est satisfaisante actuellement grâce à la générosité du Comité du Fonds Leslie, mais qui cessera de l'être quand ce fonds sera épuisé; travail du Bureau Central de Londres, qui a dû déménager en hâte, l'immeuble d'Adam Street, qui l'abritait depuis bien des années, devant être démoli, et qui est maintenant commodément installé tout près de la gare de Victoria (adresse: *Vauxhall Bridge Road, 190, Londres S. W. 1.*); organisation du Bureau international de bibliographie féministe, qui commence à fonctionner à Paris sous la direction de Mme Grinberg, et entre lequel et un Bureau analogue, mais uniquement national, organisé en Allemagne par l'Association des femmes universitaires, une entente est intervenue; nationalité de la femme mariée, avec le rapport de Miss Macmillan donnant des détails sur la nouvelle loi française, et esquissant un programme d'activité en relation avec le fait que la Conférence internationale pour la codification du droit international, qui aura lieu à La Haye en 1929, sous les auspices de la S. d. N., aura à son programme cette question de la nationalité; législation protectrice du travail de la femme, avec le rapport de Mme Arenholdt, qui a exposé les débats sur cette question brûlante au Congrès international des Syndicats féminins à Paris, en juillet dernier, débats au cours desquels les représentantes des ouvrières scandinaves, opposées à une législation d'exception pour les femmes, ont fait minorité; rédaction de *Jus Suffragii*, notre journal international, dont la situation actuelle est bonne, puisqu'il lui suffirait d'une vingtaine d'abonnés nouveaux pour couvrir entièrement ses frais (tous les journaux féministes pourraient-ils en dire autant? *Réd.*) et à la rédaction duquel des améliorations seront apportées par l'introduction de nouvelles rubriques: Société des Nations, travail des Commissions, etc.); affaires d'administration intérieure, d'admissions de nouvelles Sociétés, etc., qui sont souvent plus longues à discuter à fond que d'autres problèmes en apparence plus importants, etc., etc... On le voit, ce sont en résumé toutes les principales revendications du féminisme moderne, qui, en un kaléidoscope varié et instructif, ont défilé devant nous durant ces trop courtes journées.

Et au milieu de tout cela, nous avons été entourées, invitées, reçues, choyées, gâtées, comme il est seulement possible à des Hollandais, croyons-nous, de le faire à l'égard d'étrangères. D'innombrables familles d'Amsterdam ont offert à nos déléguées la plus cordiale hospitalité dans ces confortables demeures, où l'on trouve dans un cadre ancien le confort le plus moderne; les deux Sociétés hollandaises affiliées à l'Alliance nous ont donné une charmante réception d'ouverture, dont un épisode très goûté a été le discours adressé à Mrs. Catt par une soi-disant paysanne entourée de tous ses enfants, la remerciant de ce qu'elle avait fait lors du Congrès d'Amsterdam, en 1908, pour la cause des femmes, et lui offrant en signe de reconnaissance un fromage de Hollande authentique! Le *Vrouwen-Club* a organisé pour nous délasser de nos fatigues un thé aussi somptueux que délicat; le Bourgmestre d'Amsterdam a bien voulu nous ouvrir pour une réception intime les portes de son hôtel du Heerengracht, d'un pur style du XVIIIme siècle; le célèbre orchestre d'Amsterdam a mis à la disposition de toutes celles que le *Devoir* (avec un *D* majuscule) ne retenait pas au poste des billets pour son concert du dimanche après-midi, et leur a encore offert une réception; lunchs, thés, dîners ont été organisés en nombre en notre honneur, sans parler du banquet officiel de 200 couverts, dans l'un des plus somptueux restaurants d'Amsterdam. Et l'âme de toutes ces manifestations de cordiale bienvenue a été notre collègue hollandaise du Comité Exécutif, la secrétaire infatigable de la Commission de la Paix, à laquelle on doit le succès de cette Conférence, et qui n'a épargné, pour obtenir ce succès, ni sa peine, ni ses forces, ni les remarquables qualités pratiques d'organisatrice, dont elle a déjà donné la preuve lors du Congrès de Paris. J'ai nommé Rosa Manus.

De très agréables relations d'amitié et de sympathie; le plaisir d'apercevoir en coups d'œil furtifs, entre les séances, quelques coins de cette vie de famille hollandaise si large et si confortable; juste assez de mondanités pour mettre de la diversité dans nos préoccupations austères, la discussion et l'exposé des idées les plus intéressantes et les plus variées, relevant aussi bien du domaine de la paix économique que celui de l'arbitrage ou du désarmement, des relations des organisations féminines avec la S. d. N. que de la nationalité de la femme mariée ou de la législation du travail industriel, de l'emploi des femmes dans la police que des problèmes politiques de l'heure, de la situa-

[1] Voir les deux derniers numéros du *Mouvement*.

tion des minorités que du suffrage féminin à travers le monde; la présence de remarquables personnalités féminines des deux hémisphères en même temps que celle de spécialistes intelligents et éloquents; dès discussions courtoises et des échanges de vue animés... avions-nous tort de dire, au début de ce récit, que c'était la tête pleine d'idées neuves, l'esprit élargi, vivifié, encouragé, le cœur profondément reconnaissant de la richesse intellectuelle intense des journées vécues là-bas — que c'était dans ces dispositions que nous étions rentrée d'Amsterdam ?...

E. Gd.

Délais d'inscriptions.

Rappelons que, bien que les listes d'inscriptions soient closes pour la majorité des groupes depuis le 15 novembre dernier, des délais plus tardifs sont prévus pour certaines catégories d'exposants: Agriculture et jardinage: 31 décembre 1927; Beaux-arts et arts décoratifs: 1er mai 1928; Travaux d'amateurs: 31 décembre 1927.

L'activité de la femme dans l'Eglise.

Cette forme très importante de l'activité féminine en Suisse sera représentée à la « Saffa » dans un sous-groupe du groupe Travail social, sous quatre catégories différentes: 1. L'activité des théologiennes. — 2. L'activité des auxiliaires de paroisses. — 3. Les femmes et les Missions. — 4. L'activité bénévole (écoles du dimanche, travail social, etc.)). Une place sera également faite à l'exposé des droits que possède la femme dans l'Eglise: électorat et éligibilité.

La Saffa et les femmes suisses à l'étranger.

La direction de la Saffa s'est efforcée d'encourager les femmes suisses résidant à l'étranger à participer à l'Exposition en exposant collectivement leur travail et a été aimablement secondée dans cet effort par les autorités fédérales. Par l'entremise du Département politique, le Conseil Fédéral a demandé à nos ministres et consuls à l'étranger d'engager les femmes suisses habitant dans leurs villes respectives à exposer et à faciliter leur tâche. Dans plusieurs villes étrangères, des Comités sont déjà formés, et à Berne, un Comité spécial a été fondé, qui prendra cette tâche en main sous la direction de Mmes P. Dinichert-Rivoire (une Genevoise), Buhler-Christen et Tuscher.

La « Rétrospective » à la Saffa.

Ce groupe sera certainement l'une des manifestations les plus attrayantes de l'Exposition. Nous pouvons déjà dire sans indiscrétion que l'on prévoit toute une série de chambres et de cuisines d'autrefois, qui permettront de se rendre compte du cadre où jadis travaillait la femme. Genève, de son côté, organisera une exposition des bijoux et parures de femmes à travers les âges.

Subventions financières à la Saffa.

Dans sa dernière séance, le Conseil communal bernois a voté sur le budget de la ville de Berne pour 1928 une subvention de 100.000 fr. à la Saffa. Cette décision doit cependant encore être ratifiée lors de la votation communale du budget. De son côté, le Conseil Fédéral propose aux Chambres, sur le budget de 1928, une subvention de 150.000 fr. à la Saffa, soit 100.000 fr. à fonds perdus, et 50.000 fr. en bons du capital de garantie. Dans son exposé de motifs, le Conseil Fédéral a fait valoir l'intérêt de cette entreprise pour le bien public, son organisation méthodique et bien comprise, et le fait que le bénéfice éventuel sera employé à l'amélioration de la situation professionnelle et économique de la femme en Suisse.

Ces sommes peuvent paraître considérables, mais il ne faut pas oublier d'autre part que le budget des dépenses de la Saffa se monte au total de 900.000 fr.

Réductions de tarifs de chemins de fer pour les visiteurs de la Saffa.

Ainsi que cela a été le cas lors d'autres expositions, les C. F. F. et une centaine de chemins de fer secondaires ont répondu affirmativement à la demande qui leur a été faite d'accorder des billets à prix réduits aux visiteurs de la Saffa. Les billets simples pour Berne donneront droit au retour gratuit, à condition d'avoir été timbrés au bureau spécial de l'Exposition, et cela dès le 24 août, soit deux jours avant l'ouverture de la Saffa. La validité de ces billets sera de 6 jours. Pour les visiteurs de l'étranger, de nombreuses dispositions très avantageuses ont été prévues, dont on peut prendre connaissance en s'adressant à la direction de la Saffa. Les exposants et leurs employés bénéficieront également de conditions spéciales pendant une période de 45 jours, soit du 21 août au 4 octobre.

MAISON DU VIEUX

Martheray, 44 LAUSANNE Téléph. : 91-06

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers **encore utilisables,** dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu : *chèque postal II. 1353.* — Cordial merci aux généreux donateurs.

A travers les Sociétés d'Intérêt Féminin

Genève. — *Commissions féminines coopératives.* — C'est le jeudi 15 décembre qu'eut lieu la soirée des Commissions de coopératrices, dans la salle de réunion de Chêne-Bourg. Le nombreux public réuni eut le privilège d'entendre M. le Conseiller d'Etat Malche parler de *l'esprit de coopération à l'école.* Ce fut une vibrante plaidoirie en faveur du rapprochement nécessaire entre la famille et l'école; trop longtemps un mur les a séparées, et c'est l'enfant surtout qui supporte les conséquences de ce fâcheux état de choses. Le corps enseignant primaire s'est attelé à cette belle tâche, et notre nouveau Président du Département de l'Instruction publique est bien celui qu'il fallait pour entreprendre cette œuvre si nécessaire. La soirée se déroula comme d'habitude, thé, musique, récitations, créant une atmosphère de sympathie entre coopérateurs et coopératrices; la plupart des membres du Conseil d'administration de la Société Coopérative suisse de consommation entouraient le distingué conférencier. Mme Dunand, présidente des Commissions féminines, et M. Durand, du Conseil de la Coopérative, remercièrent chaudement M. Malche d'avoir accepté de consacrer cette soirée à la Commission féminine de Chêne.

L. D.

Carnet de la Quinzaine

Nous publions gratuitement sous cette rubrique tous les avis de conférences, de réunions, d'Assemblées, etc., organisées par des Sociétés féministes ou d'intérêt féminin, durant la quinzaine qui suit la parution de chacun de nos numéros. Pour pouvoir figurer dans cette liste, ces avis de conférences doivent être envoyés à la Rédaction du *Mouvement* avant le lundi *au plus tard* qui précède le vendredi où notre journal paraît à Genève. Prière de fournir bien exactement toutes les indications nécessaires.

Mercredi 11 janvier:

Lausanne: Foyer féminin, rue de Bourg, 17 h.: Réunion mensuelle de la Commission lausannoise pour la « Saffa ».

Jeudi 12 janvier.

Genève: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont. 16 h.: Thé mensuel. — 16 h. 30: *Au Maroc, impressions et souvenirs*, causerie par Mme Fatio-Naville. (Projections lumineuses.)

Id. Id. 20 h. 30: Première leçon du Cours du soir (diction et histoire littéraire), donné par Mlle Flumet, sous les auspices de l'Union. Prix du cours: 5 fr. (S'inscrire au local.)

Lundi 16 janvier.

Genève: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Thé suffragiste: *Féminisme et Maternité*, conférence publique et gratuite par le Dr Maurice Muret.

Genève. — Imprimerie Paul Richter, rue Dr Alfred-Vincent, 10.